

Compte-rendu du Bureau du 23 mars 2009

Participants : Ville de Paris (B. Franjou, F. Bodet), associations de commerçants (A. Mahfouz, A. Laborde), comité de quartier des Halles (D. Goy-Blanquet), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, M. Dubois), Parole des Halles (P. Grenet), garant

Absent excusé : R. Paque (cabinet de Mme Anne Hidalgo)

1) Réunion du 11 mars 2009 avec M. Amou Bouakkaz : un compte-rendu analytique, comme pour les GTT, sera établi et diffusé aux participants.

2) RV donné par le Maire aux représentants d'associations (E. Bourguinat, O. Peray, E. Sebag, R. Clergue-Duval) : ce RV a bien eu lieu le 20 mars, et E. Bourguinat en a rendu compte. Mais le garant rappelle que ce RV, demandé à l'occasion d'une réunion publique, ne faisait pas partie formellement de la concertation. Il n'en sera pas rendu compte ici.

3) Les associations de commerçants rappellent leur demande insistante pour qu'un cadre de concertation approprié soit proposé par la Ville, d'ici la mi-2009, comme cela a été annoncé à plusieurs reprises, sur la gestion future du chantier dans l'espace et dans le temps, afin de minimiser les impacts négatifs. Le garant demandera aux élus de présenter un tel schéma lors du bureau de juin 2009.

4) Le Bureau a constaté que la maîtrise d'ouvrage franchissait des étapes importantes sans que les partenaires et le garant de la concertation aient été informés : conférence de presse du 17 mars sur la négociation des maîtres d'ouvrage, diffusion à la presse d'un projet de délibération soumise au Conseil de Paris des 6-7 avril prochains sur l'ensemble du projet ; avancement du « schéma de principe » du pôle transport, confié par le STIF à Patrick Berger ; les rumeurs circulent de ce fait sur les modifications du projet nées de l'instruction de la demande de permis de construire avec la préfecture de police, de la négociation avec Unibail, du travail d'approfondissement du projet par le maître d'œuvre, voire du projet à l'étude d'espace métropolitain. En conséquence :

a) Il charge le garant de demander avec insistance aux élus d'organiser rapidement, comme cela avait d'ailleurs été demandé lors du dernier bureau, un GTT « Canopée », pour examiner l'ensemble des modifications du programme du projet susceptibles de résulter de ces différents éléments, et les questions que la Ville se pose à ce propos ;

b) Il confirme sa demande que soit poursuivie l'instruction du projet d'espace métropolitain, pilotée par M. Bruno Julliard, et que cette instruction débouche avant l'été sur la réunion d'un GTT ad hoc ;

c) Il charge le garant de solliciter également le STIF, maître d'ouvrage pour le pôle transport du projet, qui fait partie du périmètre de la concertation, de prévoir une réunion de

concertation sur les orientations du futur schéma de principe, de préférence avant que le CA du STIF en délibère (sans doute au mois de mai) ;

d) Il demande à la Ville de diffuser à tous les membres du CPC le projet de délibération sur l'ensemble du projet récemment diffusé à la presse en vue du Conseil de Paris des 6-7 avril. Le bureau estime qu'elle justifierait la tenue d'une réunion publique d'information.

5) Local de la concertation : il est prévu qu'il se déplace vers la mi-avril vers une nouvelle adresse : 1 rue Lescot (ex-boutique des musées de la Ville). Le prochain bureau, qui pourrait s'y tenir, examinera les questions éventuellement posées par son mode d'emploi.

Prochain bureau : lundi 27 avril 2009, à 18 h 30

Thierry Le Roy